

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

Décision n° 8804 du 15 novembre 2019 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Corse

NOR : INTJ1926747S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 939 du 31 juillet 2019 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2019;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 14 novembre 2019,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2019 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Corse est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve:

Escaignoux Norbert NIGEND : 144 410

Leprince Alain NIGEND : 137 340

Staubermann Stéphane NIGEND : 138 318

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Fachinetti Yves NIGEND : 122 223

Simonetti Jean-André NIGEND : 265 810

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Gabard-Gendreau Georges NIGEND : 110 276

Gérard Thierry NIGEND : 129 453

Gilbert Marc NIGEND : 140 220

Marrachelli Emeline NIGEND : 256 643

Phocas Michel NIGEND : 115 422

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Blons Alain NIGEND : 127 136

Carpentier Hervé NIGEND : 150 278

Delattre Christophe NIGEND : 150 118

Parigaux Emilie NIGEND : 245 516

Planchart Jean-Louis NIGEND : 117 442

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

Pour le grade de major de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve: néant.

Pour le grade de maréchal de logis-chef de réserve: néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 novembre 2019.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*

T. MOUCHET